

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS
MRC DE CHARLEVOIX-EST**

4 FÉVRIER 2015

À une séance ordinaire du Conseil, de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, dans le comté de Charlevoix, tenue au lieu et à l'heure habituelle des séances, mercredi le 4 février 2015. Sont présents Mesdames et Messieurs les conseillers : Thomas-Louis Thivierge, Nadia Dufour, Monique Gravel, Marc-André Lussier, Jean-Roger Vigneau et Cajetan Guay sous la présidence de Madame Claire Gagnon, mairesse.

1. CONSTATATION DU QUORUM.

La mairesse, Madame Claire Gagnon constate le quorum et déclare la séance ordinaire ouverte à 19h.

2015-02-01

2. ADOPTION DU PROJET DE L'ORDRE DU JOUR.

Sur proposition de Madame Monique Gravel et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le projet d'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum.
2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2015.
4. Approbation des comptes à payer.
5. Modifier la résolution # 2015-01-17 relative à la réserve financière.
6. Implantation d'une écoroute d'hiver par le ministère des Transports.
7. Demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires.
8. Reddition de compte pour le Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.
9. Mandat aux comptables pour la reddition de compte relative au Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.
10. Demande de subvention pour le réseau routier (enveloppe discrétionnaire).
11. Résolution pour autoriser la MRC à la vente des immeubles pour taxes impayées.
12. Congrès de l'inspecteur municipal.
13. Dons et publicité :
 - 106^{ième} Groupe « Faucon des Monts »
 - Centre –Femmes aux Plurielles
14. Correspondance.

15. Divers :
- a) MADA – plan d’action
 - b) Suivi de la rencontre avec Monsieur Martin Brisson - sculpture
 - c) Suivi de la visite de Monsieur Sam Hamad, ministre, et de Madame Caroline Simard, députée
 - d) Suivi de la rencontre relative à la dissolution de la CRE
 - e) Suivi de la réunion de Madame la mairesse avec Madame Caroline Simard, députée
16. Suivi des dossiers par les membres du Conseil.
17. Période de questions.
18. Levée de la séance.

2015-02-02

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JANVIER 2015.

Sur proposition de Monsieur Thomas-Louis Thivierge et résolu à l’unanimité des conseillers présents d’approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 janvier 2015.

2015-02-03

4. APPROBATION DES COMPTES À PAYER.

Sur proposition de Monsieur Jean-Roger Vigneau et résolu à l’unanimité des conseillers présents que les comptes à payer ainsi que les salaires du mois de janvier 2015, au montant de deux cents vingt et un mille soixante-quatorze dollars et quatre-vingt-deux cents (221 074.82\$) présentés par la secrétaire-trésorière adjointe, sont acceptés et payés.

2015-02-04

5. MODIFIER LA RÉOLUTION # 2015-01-17 RELATIVE À LA RÉSERVE FINANCIÈRE.

Sur proposition de Monsieur Jean-Roger Vigneau et résolu à l’unanimité des conseillers présents de modifier la résolution # 2015-01-17 en remplacement les mots : réserve financière par surplus affecté pour l’achat futur d’un camion incendie.

2015-02-05

6. IMPLANTATION D’UNE ÉCOROUTE D’HIVER PAR LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS.

ATTENDU QUE le Gouvernement du Québec a adopté *une Stratégie québécoise pour une gestion environnementale des sels de voirie*, qui vise la protection de l’environnement sans nuire à la sécurité routière ou à la circulation;

ATTENDU QUE l'implantation d'une écoroute d'hiver représente un mode d'entretien hivernal alternatif qui permet, notamment, de réduire les impacts des fondants sur les zones plus vulnérables aux sels de voirie et ainsi, de répondre aux objectifs de la *Stratégie québécoise pour une gestion environnementale des sels de voirie*;

ATTENDU QUE toute initiative visant l'implantation et la mise en œuvre d'une écoroute d'hiver sur le réseau du Ministère des Transports doit recevoir l'appui du milieu dans lequel on souhaite son implantation et celui de leurs représentants élus;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Cajetan Guay et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs appuie l'implantation par le Ministère des Transports d'une écoroute sur la rue Principale et ce, à partir de l'intersection avec la Route 138.

2015-02-06

7. FORMATION POUR LA POMPIERS VOLONTAIRES.

ATTENDU QUE le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

ATTENDU QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habilités nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

ATTENDU QU'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

ATTENDU QUE ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

ATTENDU QUE ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs prévoit la formation de 9 pompiers au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

ATTENDU QUE la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Charlevoix-Est en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par Madame Monique Gravel et résolu à l'unanimité des conseillers présents de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Charlevoix-Est.

2015-02-07

8. PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL, COMPENSATION DE BASE AUX MUNICIPALITÉS.

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 11 813\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année 2014;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situés sur ces routes;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'**annexe A** identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'**annexe B** dument complétée.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Madame Nadia Dufour et résolu et adopté à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situées sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

2015-02-08

9. MANDAT POUR LA REDDITION DES COMPTES RELATIFS AU PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL DE 2014.

Sur proposition de Monsieur Marc-André Lussier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que Monsieur Benoît Côté, vérificateur comptable, est mandaté pour effectuer la reddition de comptes relative au programme d'aide à l'entretien du réseau routier local de 2014.

2015-02-09

10. DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE RÉSEAU ROUTIER.

ATTENDU QUE les travaux suivants sont à effectuer :

- Chemin du lac Nairne : creusage de fossé, 1 700 mètres et la pose de 6 ponceaux pour un montant total de 15 000\$
- Rang Saint-Thomas : creusage de fossé, 2 300 mètres, la pose d'un ponceau de 24 pouces et la pose de 500 tonnes de gravier pour un montant total de 25 300\$
- Chemin Pied-des-Monts : creusage de fossé, 3 900 mètres, la pose de 3 000 tonnes de gravier et la pose d'un ponceau pour un montant total de 69 100\$
- Chemin Richard : creusage de fossé, 150 mètres, et la pose de 2 ponceaux pour un montant total de 3 900\$
- Chemin du lac Pied-des-Monts : creusage de fossé, 750 mètres, la pose de 4 ponceaux plastique et de 500 tonnes de gravier pour un montant total de 16 000\$
- Rue de la Réserve : creusage de fossé, 200 mètres, 1 200\$
- Rue Larouche : creusage de fossé, 200 mètres, 1 200\$

ATTENDU QUE le coût relié à ces travaux est de 131 700\$;

ATTENDU QUE la municipalité n'a pas les budgets nécessaires pour effectuer ces travaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Thomas-Louis Thivierge et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs demande au ministère des Transports une aide financière pour les travaux ci-haut mentionnés.

2015-02-10

11. VENTE POUR TAXES IMPAYÉES.

Sur proposition de Monsieur Marc-André Lussier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs ou son adjointe fasse parvenir à la MRC de Charlevoix-Est, la liste des personnes qui n'ont pas payé leurs taxes 2014 et antérieures pour que la dite MRC puisse faire vendre les immeubles et les bien-fonds pour la perception de ces taxes et autorise celle-ci ou son adjointe à enchérir sur les propriétés en vente pour et au nom de la municipalité.

2015-02-11

12. CONGRÈS DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL LES 16, 17 ET 18 AVRIL 2015.

Sur proposition de Madame Monique Gravel et résolu à l'unanimité des conseillers présents que Monsieur Daniel Boies, inspecteur municipal, assiste au congrès 2015 de la COMBEQ qui se déroulera les 16, 17 et 18 avril 2015. Que la municipalité paie les frais d'inscription et tous les autres frais relatifs au déplacement, coucher et autres reliés audit congrès.

2015-02-12

**13. CONTRIBUTION FINANCIÈRE AU 106^{IÈME} GROUPE
« FAUCON DES MONTS » DE CHARLEVOIX.**

Sur proposition de Monsieur Cajetan Guay et résolu à l'unanimité des conseillers présents de contribuer financièrement pour un montant de 50\$ au 106^{ième} Groupe « Faucon des Monts » de Charlevoix.

2015-02-13

**CONTRIBUTION FINANCIÈRE DEMANDÉE PAR LE CENTRE-
FEMMES AUX PLURIELLES.**

Sur proposition de Monsieur Jean-Roger Vigneau et résolu à l'unanimité des conseillers présents de contribuer financièrement pour un montant de 50\$ au Centre-Femmes aux Plurielles.

CORRESPONDANCE.

- Ministère des Transports du Québec : réponses relatives aux demandes de la municipalité pour l'intersection de la Route 138 et la rue Principale.

2015-02-14

18. LEVÉE DE LA SÉANCE.

Sur proposition de Monsieur Marc-André Lussier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance ordinaire est levée à 20h.

MAIRESSE

**DIRECTRICE ET GÉNÉRALE
ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**

En signant le procès-verbal du 4 février 2015, la mairesse conclut qu'elle a signé toutes les résolutions qui y sont adoptées.